

l'exploitation familiale ou de l'agriculture. J'ai dit que c'était là certains des problèmes dont le gouvernement se préoccupait. Voilà de quoi il s'agit.

M. Ronald Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir poser une question au député.

Mon collègue dit qu'il n'y a pas de nouvelle taxe. Comment va-t-on appeler la taxe sur les produits et les services quand elle sera mise en oeuvre en 1991, à moins que vous n'ayez l'intention de ne pas y donner suite? Que dire de l'indexation et de la désindexation partielles? Cela ne va-t-il pas en fait exiger de l'argent neuf?

Si vous n'êtes pas d'accord avec moi sur ce qui suit, je vous prierai de vérifier auprès des premiers ministres des provinces. La réduction des paiements de transfert ne va-t-elle pas obliger les provinces et les municipalités à percevoir de nouvelles taxes?

M. Belsher: Monsieur le Président, ce budget-ci n'impose aucune nouvelle taxe.

Des voix: Bravo!

M. Belsher: Manifestement, les députés d'en face n'écoutaient pas ou n'ont pas lu l'exposé budgétaire que le ministre a présenté à la Chambre.

Le projet de loi concernant la TPS maintenant à l'étude au comité comporte différents types de recettes. Il s'agit d'une taxe de remplacement qui sera mise en oeuvre en janvier prochain. Le financement des programmes établis est effectivement plafonné au niveau de l'année en cours pour les deux prochaines années. Il peut augmenter s'il y a des variations de population, mais il est plafonné.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des observations est maintenant terminée. Je crois qu'il y a consentement unanime pour déclarer qu'il est 19 heures et passer au débat sur la motion d'ajournement.

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

L'ajournement

LAGRICULTURE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le 20 novembre dernier, j'ai posé une question au vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture pour attirer son attention sur le fait que le Saskatchewan Wheat Pool avait demandé au premier ministre de verser une aide de 500 millions de dollars aux céréaliculteurs de l'Ouest. Ce chiffre reflétait une résolution adoptée par le Saskatchewan Wheat Pool. Des demandes semblables ont été présentées par des groupes d'agriculteurs éprouvés par la sécheresse l'année dernière dans la partie sud-est du Manitoba, en Alberta et dans le sud de l'Ontario.

La résolution exhortait également le gouvernement à ne pas réduire unilatéralement les programmes fédéraux. C'est ce qui se produit depuis un an. Quelque 500 millions de dollars ont été retranchés des programmes gouvernementaux, dont la Commission canadienne du lait, la réduction sur le prix des combustibles agricoles, les paiements anticipés et l'assurance-récolte dans l'Ouest comme dans l'Est.

Le programme américain de subventions aux exportations est également venu aggraver les choses. Ce programme était censé garantir que ni Canada ni les États-unis ne mettraient en oeuvre de programmes d'encouragement à l'exportation sans s'être dûment consultés, en conformité de l'Accord de libre-échange. La situation perdure néanmoins. Les États-Unis vendent du blé à l'U.R.S.S., à la Chine, à l'Algérie et à d'autres clients qui faisaient habituellement affaire avec le Canada. Avec une belle désinvolture, les États-Unis volent non seulement ces débouchés commerciaux aux producteurs de blé canadiens, mais ils font en outre baisser le prix mondial des céréales.

Le premier ministre de la Saskatchewan a demandé de l'aide, lui qui, comme le mentionnais plus tôt aujourd'hui, risque de perdre sa propre ferme d'exploitation familiale, d'après une nouvelle publiée ce matin dans le *Globe and Mail*. Il demande des fonds supplémentaires pour indemniser les agriculteurs des pertes dues à la sécheresse, des prix très bas des grains autoconsommés et des problèmes d'endettement prépondérants. Il était également question d'endettement dans le communiqué qu'ont publié, le 26 février, les producteurs de maïs de l'Ontario. Ils y faisaient observer que les agriculteurs ontariens s'enfoncent de plus en plus profondément dans le marasme financier.